

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne, le 4 décembre 2019

LE GROUPE TF1 SIGNE LA CHARTE DU CSA RELATIVE A LA REPRESENTATION DES PERSONNES HANDICAPEES ET DU HANDICAP DANS LES MEDIAS AUDIOVISUELS

Gilles PéliSSon, Président Directeur Général du groupe TF1, a signé le mardi 3 décembre la charte sur la représentation des personnes handicapées et du handicap dans les médias audiovisuels, aux côtés d'autres dirigeants parmi lesquels Delphine Ernotte (France Télévisions), Maxime Saada (Canal+) et Nicolas de Tavernost (M6), et en présence du Premier Ministre Edouard Philippe, du ministre de la Culture Franck Riester et de la secrétaire d'Etat chargée des Personnes handicapées Sophie Cluzel.

A travers cette charte élaborée par le CSA, les principaux groupes médias audiovisuels ont pris des engagements visant à rendre la question du handicap plus visible sur leurs antennes, notamment :

- Ne pas assigner les personnes handicapées à leur handicap en leur donnant la possibilité de s'exprimer sur des sujets divers ;
- Parler du handicap de manière positive et inclusive et pas uniquement avec compassion en donnant la parole aux accompagnants, professionnels de santé et associations ;
- Accompagner les rédactions dans l'utilisation des mots justes et partager les bonnes pratiques avec l'ensemble des signataires.

Le groupe TF1 sera soumis à une évaluation annuelle du bilan de ses chaînes par le CSA.

Très attentif au respect de la singularité de chacun, et conscient de sa responsabilité, le groupe TF1 s'engage au quotidien pour promouvoir la diversité sous toutes ses formes. Sur ses antennes, le Groupe veille à montrer toute la richesse de la société française sans zones d'ombres ni stéréotypes.

Via ses programmes, le groupe TF1 contribue à faire changer les regards en brisant les clichés sur le handicap (*C'est quoi cette question?*) et en mettant en lumière les réussites individuelles de personnes handicapées : fictions sociétales (*Les bracelets rouges, Mention Particulière*) ; émissions d'information (de nombreux sujets dans le magazine *Sept à huit* et les JT), divertissements (*Danse avec les Stars*).

La signature de cette charte est un signal fort supplémentaire de l'engagement du groupe TF1 en faveur d'une meilleure représentation des personnes handicapées sur ses antennes.

GROUPE TF1

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – Maylis CARCABAL - mcarcabal@tf1.fr - 01 41 41 49 23

COMMUNICATION CORPORATE – Coline PECHERE - cpechere@tf1.fr - 01 41 41 34 88

COMMUNICATION RSE – Sophie DANIS – sdanis@tf1.fr – 01 41 41 17 28

@GroupeTF1

